

# chronique internationale

## LE CAMEROUN ET SES FORÊTS 1<sup>re</sup> partie : le cadre naturel

J.-J. FAURE

« *Le Cameroun, toute l'Afrique dans un triangle* ». Ce slogan des dépliants touristiques est particulièrement vrai en ce qui concerne sa végétation : on y rencontre la forêt dense humide au sud, la savane au centre et la steppe sahélienne au nord, cependant que les montagnes de toute la bordure ouest avec des étages forestiers submontagnard et montagnard, voire subalpin, apportent une diversité supplémentaire.

La description du cadre naturel de ce pays n'est donc pas simple, si l'on veut être à peu près complet. Nous en donnerons ci-dessous les grandes lignes en recommandant aux personnes désireuses d'en savoir plus, la lecture des ouvrages de R. Letouzey cités en bibliographie. Les lignes ci-dessous s'en inspirent d'ailleurs largement et cela n'a rien d'étonnant quand on connaît le rôle irremplaçable qu'a joué ce véritable « père de la botanique camerounaise »...

Nous étudierons, dans un deuxième article, les potentialités forestières de ce pays qui reste un des plus riches du continent africain sur ce plan.

Mais avant de décrire les principales formations végétales du Cameroun, il est nécessaire de passer en revue les caractéristiques géophysiques qui conditionnent dans une large mesure la répartition de la végétation.

Le Cameroun est situé au nord-est du golfe de Guinée, qu'il borde sur une façade atlantique d'environ 400 km de long. Les pays limitrophes sont : le Nigéria à l'ouest, le Tchad au nord et nord-est ; la République Centrafricaine à l'est ; le Congo, le Gabon et la Guinée Équatoriale au sud.

Il s'étend du 2° au 13° degré de latitude Nord et du 8° au 16° degré de longitude Est, avec une forme générale grossièrement triangulaire (700 km de base et 1 250 km de hauteur).

Sa superficie totale, 475 000 km<sup>2</sup>, est légèrement inférieure à celle de la France. Sa population est estimée à 10,8 millions d'habitants, mais les chiffres du dernier recensement (1986) ne sont pas encore disponibles. Ceci représente une densité de 22 habitants au kilomètre carré. Mais cette moyenne cache de grandes disparités : certaines zones au sud-ouest et au sud-est du pays, ainsi que dans la savane centrale, sont pratiquement inhabitées, alors que dans la province de l'Ouest et dans la partie ouest de la province de l'Extrême-Nord, on atteint des densités de l'ordre de 200 habitants/km<sup>2</sup>. Les habitants se répartissent en plus d'une centaine d'ethnies d'importance et de dynamisme inégaux, mais dont certaines ont su conserver des particularités bien affirmées, ce qui ne facilite pas, soit dit en passant, la fusion dans le creuset de l'unité politique du pays.

Pour mémoire, indiquons que le Cameroun est administrativement divisé en 10 provinces comportant chacune de 3 à 8 départements, soit 49 départements au total.

## LES GRANDS TRAITS DU MILIEU CAMEROUNAIS

### Géologie

On peut distinguer trois grandes zones d'importance inégale :

- La plus grande partie des terrains camerounais fait partie du vieux socle précambrien africain, constituant au centre l'énorme horst granitique de l'Adamaoua encadré au sud et au nord par du Cristalloyllien.
- Des dépôts sédimentaires plus récents caractérisent spécialement la zone littorale et les bassins septentrionaux de la Bénoué et du Tchad (Crétacé, Tertiaire et Quaternaire, ce dernier pour le nord surtout).
- Des formations volcaniques de couverture s'étendent dans l'ouest et sur le plateau de l'Adamaoua. Certains appareils volcaniques datent du Quaternaire et sont bien conservés. Le mont Cameroun est encore à l'heure actuelle le siège d'éruptions, et des phénomènes volcaniques plus ou moins expliqués se sont produits tout récemment (catastrophe du lac Nyos en août 1986).

### Relief

Le relief camerounais est extrêmement complexe. Pour en avoir un aperçu correct, on peut se baser sur les bassins hydrographiques. Quatre d'entre eux intéressent le territoire camerounais :

- Au sud-ouest, le bassin atlantique forme une plaine littorale s'élevant jusqu'à 300 m d'altitude sur 50 à 100 km de largeur en auréole autour de la baie de Biafra.
- Au sud-est, les cours supérieurs d'affluents du Congo parcourent un plateau de surface réduite dont l'altitude est comprise entre 300 et 600 m.
- Aux environs du 9<sup>e</sup> parallèle, la Bénoué constitue une dépression d'altitude moyenne 200 m rejoignant en direction du sud-ouest le Niger (hors Cameroun).
- Dans l'extrême nord, le lac Tchad se situe vers 300 m d'altitude.

Entre ces bassins, se situent divers reliefs :

- Plateau méridional, de 600 à 900 m, entre les bassins atlantique et congolais, à surface mamelonnée et surmontée de pointements ne dépassant guère 1 200 m d'altitude.
- Plateau de l'Adamaoua entre les bassins de la Sanaga et de la Bénoué. Sa largeur est

d'environ 100 à 200 km et son altitude comprise entre 900 et 1 500 m, avec des rebords nets, notamment au nord et à l'ouest. Son relief est perturbé par des massifs montagneux importants qui jalonnent la frontière occidentale du Cameroun d'une suite presque ininterrompue de sommets.

● Entre bassin nigérien et bassin tchadien, s'étend une plaine (et le pic de Mindif cité par Jules Verne !) vers 300-400 m d'altitude qui est dominée à l'ouest par les monts Mandara (au sud desquels on trouve le pays Kapsiki et l'aiguille de Roumsiki chantée par André Gide...).

### Hydrographie

Le Cameroun est traversé par de nombreux fleuves et rivières d'importance inégale, permanents dans le sud et de plus en plus intermittents lorsqu'on va vers le nord, où seuls les très grands fleuves conservent un certain débit en saison sèche.

Parmi les grands cours d'eau, citons :

— la Sanaga, un des plus beaux fleuves d'Afrique dont l'embouchure et le cours inférieur recèlent des ressources pisciaires très importantes. La mise en valeur hydroélectrique de la Sanaga (centrales d'Edea et de Song Loulou) a entraîné la construction de barrages de régulation (Mbakaou-Tibati, Bamendjin et bientôt Magba Bankim) très productifs sur le plan halieutique.

— la Bénoué est l'un des affluents les plus importants du Niger.

### Climat

L'étalement du Cameroun dans les trois dimensions : latitude, longitude, altitude, se traduit par une grande variété de climats pour lesquels on peut adopter la classification suivante, en distinguant huit régions climatiques :

● *Climat équatorial :*

- variété maritime : région côtière du sud ; type : Campo ;
- pseudo-tropical : région côtière du nord ; type : Douala ;
- pseudo-tropical à sous-variété de montagne : région montagneuse de l'ouest ; type : Dschang ;
- région forestière du sud ; type : Yaoundé ;
- avec grande saison sèche : région des savanes du centre ; type : Bertoua.

● *Climat tropical :*

- variété de montagne : région des plateaux de l'Adamaoua ; type : Ngaoundéré ;
- de transition ou soudanien : région de la vallée de la Bénoué ; type : Garoua ;
- sahélien : région du Nord-Cameroun ; type : Maroua.

Le climat équatorial au sens strict n'est représenté que dans la bordure sud du Cameroun, où il n'y a aucun mois écologiquement sec au sens de Bagnouls et Gaussen (total des précipitations exprimé en millimètres égal ou inférieur au double de la température exprimée en degrés). Dans le reste de la zone sud, on devrait plutôt parler de climat sub-équatorial ou pseudo-tropical, avec généralement deux saisons des pluies et deux saisons sèches d'importance inégale : grande saison des pluies en septembre-octobre, grande saison sèche en décembre-janvier, petite saison des pluies en avril-mai, petite saison sèche en juillet-août. Les différences entre les stations s'expliquent par l'altitude et par l'éloignement de la mer, atténuant l'influence de la « pseudo-mousson » s'exerçant selon une direction sud-ouest/nord-est depuis le fond du golfe de Guinée.

Sur le plateau de l'Adamaoua, il y a rapprochement des deux maxima, juillet et août étant les mois les plus arrosés, suivis de juin et septembre et on passe ainsi au régime tropical à une seule saison des pluies avec maximum en août. Au nord de Maroua et aux confins du lac Tchad, sévit un climat proprement sahélien pouvant se traduire, certaines années, par une quasi-absence de précipitations.

Notons pour terminer, la particularité offerte par le mont Cameroun (altitude : 4 070 m) dont la partie sud-ouest est considérée comme un des trois points du globe recevant la plus forte pluviosité : de l'ordre de 10 000 mm en moyenne, avec certaines années plus de 14 000 mm, pour des postes (Debundscha et Bibundi) situés au niveau de la mer. Il est possible que le maximum de pluviosité se situe un peu plus haut, vers 1 500 -2 000 m d'altitude... Mais ce n'est qu'une hypothèse à vérifier...

### **Pédologie**

On peut distinguer les grands types de sols suivants :

- *Sols ferrallitiques*

Ils occupent une place très importante dans tout le Sud-Cameroun jusqu'au rebord septentrional de la falaise de l'Adamaoua. Bien que situés sous des climats divers et provenant de roches variées, ces sols sont homogènes dans leur ensemble et se caractérisent par un horizon A peu épais, fortement désaturé et à teneur en matières organiques plutôt faible. L'horizon B peut atteindre plusieurs dizaines de mètres, avec une structure massive ou farineuse, un pH bas, une désaturation très accentuée et une réserve minérale faible à très faible. L'horizon C est souvent très épais.

- *Sols ferrugineux tropicaux*

Ils s'étendent entre le 10° degré (Maroua) et approximativement le 7° degré (Ngaoundéré) de latitude nord sur un relief ondulé bien drainé. Ils peuvent être lessivés ou indurés.

- *Sols calcimorphes ou vertisols*

Ils sont concentrés dans le nord, au-dessus du 9° degré de latitude Nord (plaine de Makari à Mora-Maroua et Yagoua). Ce sont des argiles foncées tropicales, lourdes, à grosses fentes de retrait, pauvres en matière organique, renfermant des nodules calcaires en profondeur.

- *Sols non ou peu évolués*

Les lithosols constitués de sols minéraux bruts résultant d'une érosion active dans des sites à topographie particulièrement accidentée, proviennent de roches diverses et couvrent les pentes de divers reliefs.

Les sols jeunes dérivés d'alluvions récentes occupent une grande partie des plaines inondées du Nord-Cameroun.

On peut également ranger dans cette catégorie de sols peu évolués les sols de mangrove de la région littorale.

- *Sols halomorphes*

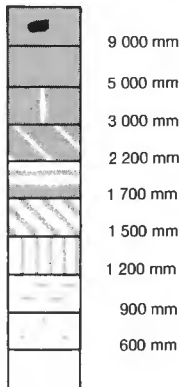
Ils sont représentés par petites taches autour de Mora, Maroua, Kaélé, Yagoua : sols de plaine à drainage médiocre, bruns à grisâtres, très durs, compacts, à très faible teneur en matière organique et en azote et présence de calcium et surtout de sodium.

- *Sols hydromorphes*

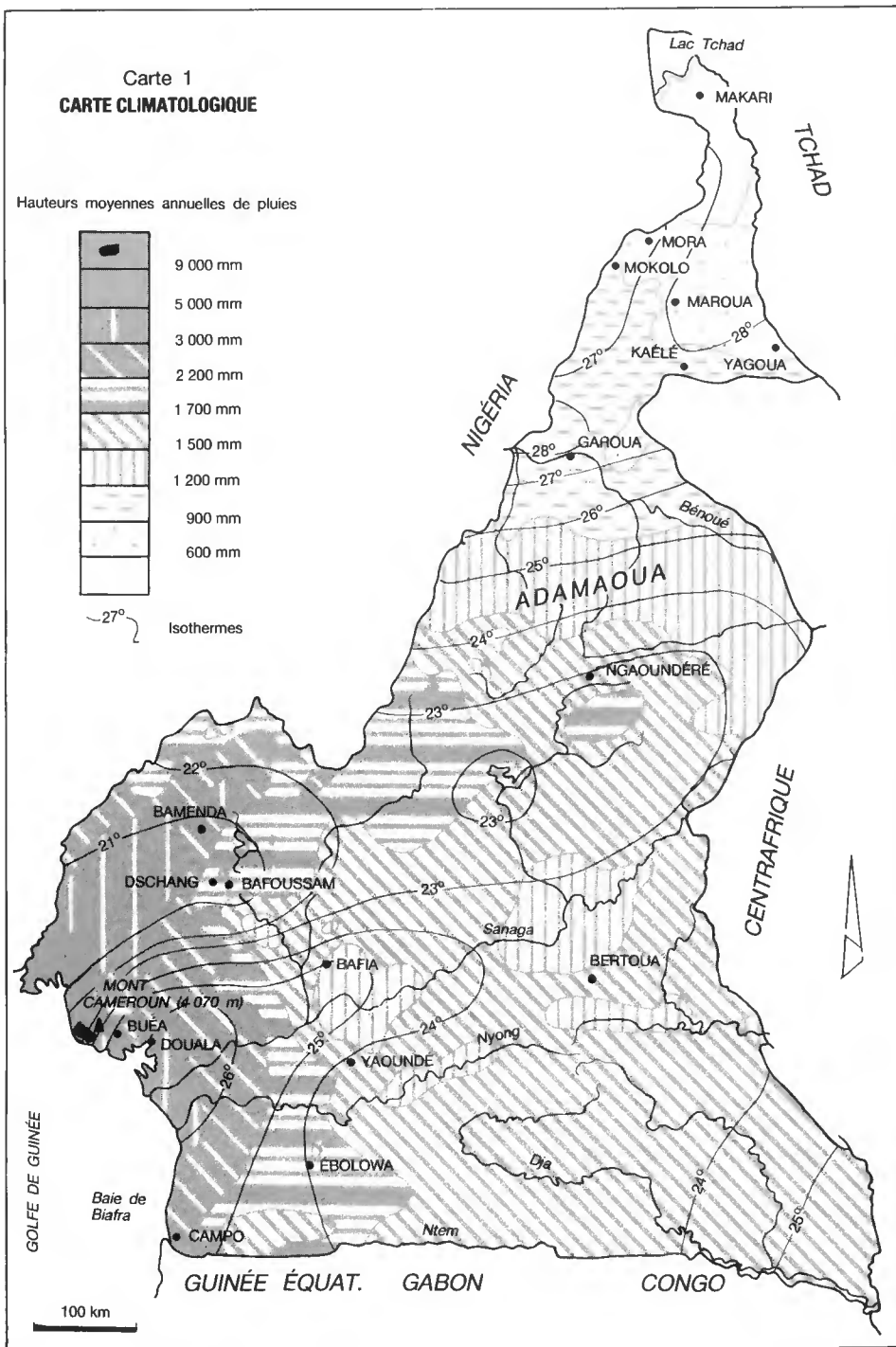
Liés à des nappes phréatiques élevées pendant une grande partie de l'année, ces sols se rencontrent dans toutes les plaines alluviales particulièrement au long du Logone et de ses affluents.

Carte 1  
**CARTE CLIMATOLOGIQUE**

Hauteurs moyennes annuelles de pluies



~27° Isothermes



**Relations entre sols et végétation**

Dans certains cas, on note l'étroite dépendance de la végétation vis-à-vis de quelques sols peu évolués ou de sols à caractères très spéciaux et d'extension limitée, mais dans l'ensemble on relève l'absence presque totale de dépendance, dans une zone climatique donnée, entre

végétation et sols évolués : le facteur édaphique prend en fait une importance secondaire par rapport aux facteurs historiques, climatiques et biotiques. Seuls les sols plus argileux développés sur les micaschistes et surtout sur les schistes semblent correspondre à un type de forêt particulier : la forêt congolaise (cf. infra). Mais peut-être des études plus fines permettraient-elles de mettre d'autres relations en évidence.

## LES FORMATIONS VÉGÉTALES DU CAMEROUN

On peut les regrouper en trois grands ensembles : région floristique congo-guinéenne (« la forêt » au sens vulgaire), région floristique soudano-zambézienne (« savanes et zones sèches », ces deux termes ne s'excluant d'ailleurs pas complètement), zones d'altitude...

### Les formations de la région floristique congo-guinéenne

● La forêt dense humide sempervirente de basse et moyenne altitude est une forêt ombrophile au sein de laquelle on peut distinguer les types suivants :

— la forêt biafréenne à Césalpiniacées dont l'appellation est justifiée par le fait que cette famille y est particulièrement bien représentée (plus de la moitié des Césalpiniacées connues au Cameroun y ont été relevées, parmi lesquelles de nombreuses espèces « grégaires » se rencontrent en petits peuplements sinon purs, du moins où la densité de l'espèce est importante, avec des diamètres variés et une régénération relativement abondante). Mais elle comprend également de nombreuses autres Légumineuses (Mimosacées et Papilionacées).

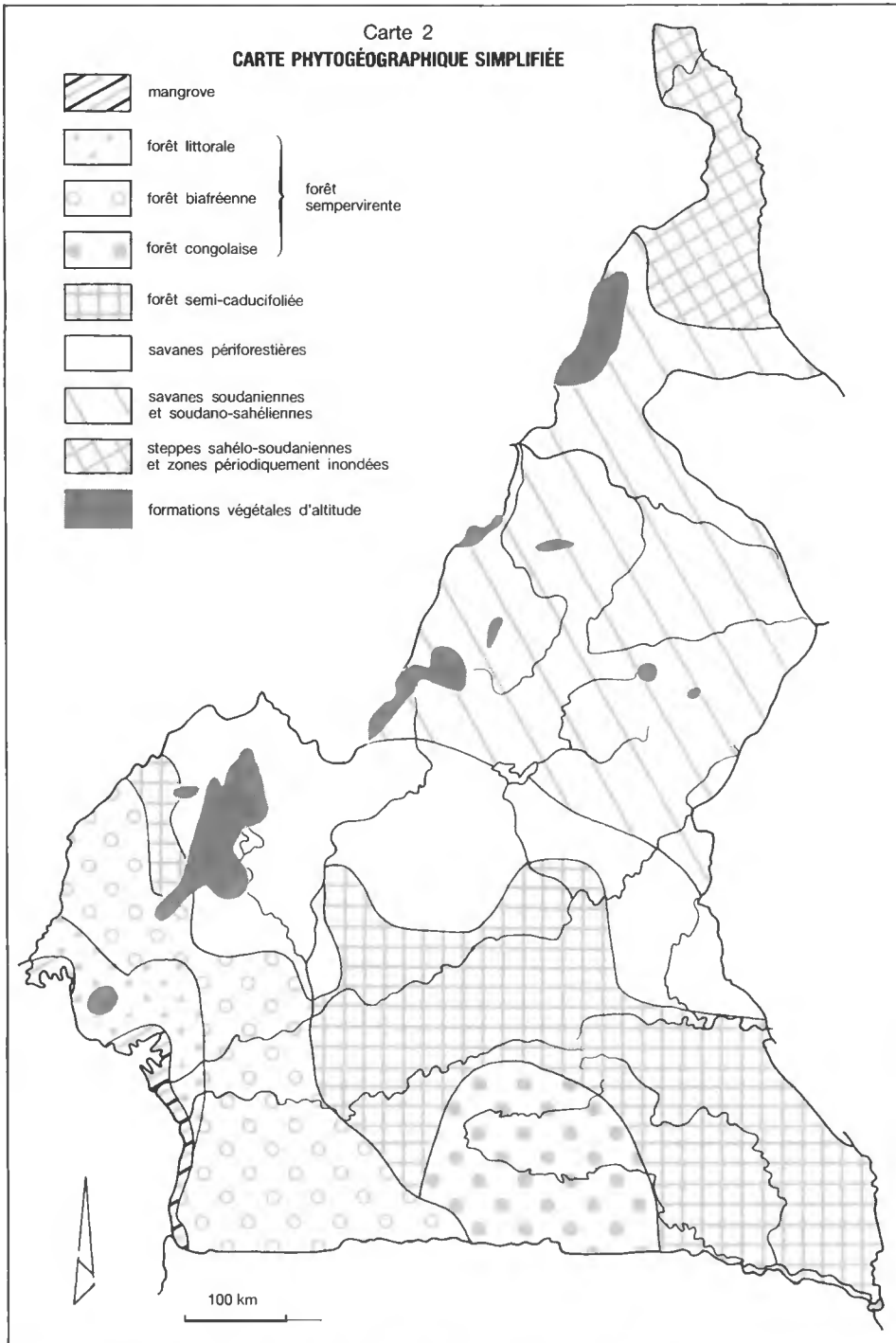
On peut considérer que cette forêt représente une formation végétale endémique au sein de laquelle vit d'ailleurs une faune également particulière. Or elle a déjà fait l'objet de nombreux défrichements pour les besoins des plantations (bananes, ananas, palmiers à huile, hêvéa, café, cacao...) et d'une exploitation forestière intense. Il serait souhaitable qu'une réserve intégrale soit créée dans la zone pour préserver les espèces végétales et animales qui ne sont représentées que là.

— Un sous-type de cette forêt biafréenne est constitué par la forêt littorale à *Sacoglottis gabonensis* (Bidou) et *Lophira alata* (Azobé). La physionomie de cette forêt apparaît comme revêtant un aspect primaire, avec un sous-bois léger, l'absence de lianes, la présence d'arbres de fort



Un géant de la forêt dense humide : le Moabi  
(*Baillonella toxisperma*)

Photo J.-J. FAURE



NB : — il n'a pas été tenu compte des faciès de dégradation des différentes formations végétales ;  
 — il existe en fait de nombreuses zones de transition notamment entre forêt sempervirente et forêt semi-caducifoliée, et les limites sont donc assez floues.

diamètre formant un étage dominant subcontinu. Mais de nombreux indices font penser qu'il s'agit plutôt d'une formation secondaire d'origine anthropique apparue après d'importants défrichements culturels. Cette forêt est également menacée par les défrichements et la survie de l'Azobé (dont la régénération naturelle ne se fait que sur de vastes espaces découverts) est compromise (les quelques plantations essayées ayant montré une croissance très faible).

— La forêt congolaise se caractérise, sur le plan floristique, par l'absence d'éléments notables de la forêt semi-caducifoliée dont nous parlerons plus loin, par la disparition des Césalpiniacées grégaires de la forêt biafréenne et par l'apparition d'éléments floristiques nouveaux se rattachant vraisemblablement à la forêt dense humide sempervirente du bassin du Congo (Légumineuses, *Baillonella toxisperma*, nombreux rotins et lianes). Cette forêt est relativement peu marquée par l'homme et revêt une phytionomie primaire (mais il faut remarquer que les clairières provoquées par la chute des grands arbres ont un aspect apparemment secondaire...).

● La forêt dense humide semi-caducifoliée de moyenne altitude dite « à Sterculiacées et Ulmées ». Du point de vue floristique, c'est l'abondance caractéristique dans la strate supérieure de nombreuses espèces de Sterculiacées (nombreux *Cola*, *Pterygota*, *Sterculia* et bien sûr l'Ayous, *Triplochiton scleroxylon*) et Ulmées (plusieurs *Celtis*) qui a permis de nommer ce type de forêt. Mais il existe de nombreuses autres espèces et cette forêt est très complexe sur le plan floristique.

Il semble qu'elle ait tendance à s'étendre à la fois vers le sud à la faveur des défrichements de la forêt sempervirente et vers le nord sur les savanes abandonnées (recrus forestiers sur savanes).

À cette région floristique se rattachent également :

● Les savanes périforestières : situées sur divers sols, elles sont parcourues par des feux de brousse qui tendent à noircir les horizons de surface et contribuent à la genèse de la terre grise superficielle caractéristique des sols de savanes périforestières. Les termites sont très abondants.

On peut distinguer différents stades d'évolution (qu'on rencontre en allant du sud vers le nord) depuis les savanes herbeuses anthropiques à *Pennisetum purpureum* (Sissongo) jusqu'aux savanes arbustives à *Terminalia glaucescens*.

● Des milieux écologiques particuliers :

- la mangrove localisée en bordure de l'océan, sur 30 km de profondeur au maximum ;
- les raphiales marécageuses (à *Raphia monbuttorum*) en taches ou en larges surfaces dans les vallées à fond plat, et les raphiales ripicoles (à *Raphia hookeri*) en bordure de fleuves divers ;
- la forêt dense humide sempervirente à *Gilbertiodendron dewevrei*. Cette espèce forme au Cameroun, de même qu'en République Centrafricaine, au Congo, au Zaïre et au Gabon des peuplements homogènes qui, capables de se régénérer d'une manière continue, occupent par taches parfois étendues sur plusieurs dizaines, voire certaines d'hectares, des fonds et pentes de vallées dans tout le bassin congolais. Avec l'habitude, ils sont facilement repérables sur photographies aériennes.

#### Les formations de la région floristique soudano-zambézienne

● Les savanes arbustives et arborées du plateau de l'Adamaoua, ou savanes à *Daniellia oliveri* et *Lophira lanceolata*. Elles apparaissent au nord des savanes à *Terminalia glaucescens*, aux abords de la cote 800.





En haut : savane arborée

Photos J.-J. FAURE

En bas : steppe sahélo-soudanienne en assez bon état de conservation

On peut distinguer différents faciès plus ou moins bien caractérisés par la présence de telle ou telle espèce : *Burkea africana*, *Samanea leptophylla*, *Terminalia macroptera*, *Terminalia mollis*... ou le bambou *Oxytenanthera abyssinica*.

- Les savanes boisées ou arborées ou arbustives, voire forêts claires sèches du bassin camerounais de la Bénoué.

On peut y distinguer, approximativement, séparées par le 9° parallèle :

- les savanes boisées, voire forêts claires sèches de la falaise de l'Adamaoua à *Isoberlinia doka*, *Monotes kerstingii*, *Uapaca togoensis* ;
- les savanes boisées, voire forêts claires sèches à *Boswellia odorata*, *Sclerocarya birrea*, *Prosopis africana* (secteur soudano-sahélien).

- Les steppes sahélo-soudanienne et les prairies périodiquement inondées du Nord-Cameroun :
  - La plaine, toujours exondée, présente un fond de végétation soudanienne avec, au milieu de vastes cultures de mil, des arbres d'assez grande taille : *Acacia albida*, *Balanites aegyptiaca*,

*Khaya senegalensis*, *Tamarindus indica*, etc... alors qu'à l'extérieur des champs, sur les terrains le plus souvent pâturés ou dans des jachères, les éléments sahéliens, épineux en particulier (*Acacia* divers, etc...) font largement leur apparition.

— La végétation des « hardé », sols halomorphes grisâtres, est très caractéristique : tapis herbacé absent par taches et intensément pâturé, et de-ci de-là fourrés en grande partie épineux avec quelques arbres relictuels non épineux, dont quelques espèces soudaniennes.

— Les zones d'inondation périodique :

- Zones d'inondation superficielle : végétation des argiles noires calcimorphes. Le boisement est constitué par un peuplement d'*Acacia seyal* et lorsque le terrain est plus nettement en cuvette par *Acacia nilotica* var. *adansonii*.
- Zones de haute inondation : l'inondation y atteint 1 à 2 m de profondeur et sur une longue durée. Elles sont couvertes par des prairies graminéennes.

— Pour mémoire : évolution des steppes à épineux en l'absence d'action humaine : on peut l'observer dans le parc national de Gokoro, situé près de Mozogo, à 30 km au nord/nord-est de Mokolo, protégé depuis plus de cinquante ans des défrichements agricoles, du feu et du pâturage. Sa physionomie tranche avec celle des terres avoisinantes portant quelques maigres tiges de mil : on y rencontre des arbres de dimensions exceptionnelles !

### Les formations végétales d'altitude

Compte tenu de la diversité des conditions géologiques, topographiques, des influences climatiques fonction de la latitude et de l'exposition des versants, de l'ambiance phytogéographique périphérique hétérogène et de l'importance variable du peuplement humain, il est difficile d'englober ces différents massifs dans un exposé général. Il conviendrait donc de faire une présentation pour chaque massif qui dépasserait les limites du présent article. Nous nous contenterons donc de donner quelques grandes caractéristiques, en restant conscient que cette façon de faire mutile beaucoup la richesse et la diversité floristiques de cet ensemble.

Plusieurs de ces massifs sont densément peuplés et comportent des zones de culture très intensive avec construction de banquettes étroites consolidées par des murets en pierre (monts Mandara ou Alantika par exemple) ou associations de cultures pérennes et annuelles avec des haies à but anti-érosif (pays Bamiléké). La végétation naturelle y est très souvent menacée, même si certains arbres font l'objet d'une véritable sylviculture. Ainsi *Acacia albida* et divers *Ziziphus* dans le Nord-Cameroun, les Eucalyptus (introduits il y a un peu plus de quarante ans et qui font maintenant partie du paysage de l'Ouest-Cameroun). La forêt de montagne qu'on rencontre par exemple sur le mont Oku (2<sup>e</sup> sommet camerounais à 3 010 m) mériterait une mise en valeur permettant d'assurer sa protection tout en faisant droit aux besoins des populations locales. Parmi les espèces caractéristiques de cette forêt, on peut citer : *Albizzia gummifera*, *Carapa grandiflora*, *Prunus africanum* (*Pygeum*), *Syzygium staudtii*, *Podocarpus milanjanus*, seule Gymnosperme autochtone au Cameroun et *Nuxia congesta*.

Les sommets de ces massifs sont occupés par des prairies très utilisées pour le pâturage des bovins et des ovins mais aussi des chevaux. On y rencontre des éléments floristiques de l'étage afro-subalpin à partir de 1 800 m à 2 200 m selon les massifs, l'étage afro-alpin étant représenté sur le mont Cameroun à partir de 3 200 m.

Celui-ci mériterait à lui seul une monographie, tant il a fait l'objet d'études de la part de nombreux spécialistes. Il faut dire que sa situation en bordure d'océan Atlantique, par 4<sup>o</sup> de latitude Nord, son altitude de près de 4 100 m et le fait qu'il entre encore en éruption lui confèrent un ensemble de caractères originaux avec, au point de vue floristique, une prépondérance de genres et espèces de l'Éthiopie et de l'Est africain et une proportion importante de plantes européennes.

Le tableau I, ci-dessous, donne la superficie approximative des principales formations végétales (mais les chiffres étant quelque peu anciens, il faut les prendre avec certaines précautions, la surface des terres cultivées ayant bien entendu augmenté au détriment des formations végétales naturelles). Les estimations des superficies défrichées pour les besoins des cultures de toutes catégories tournent autour de 200 000 ha/an (rythme actuel), ce qui donnerait une superficie actuelle des cultures de l'ordre de 75 000 km<sup>2</sup>, chiffre qui coïncide avec l'estimation de 16 % de terres cultivées citée dans certaines publications récentes.

Tableau I

Formation végétale	Superficie (1 000 km <sup>2</sup> )	Pourcentage
Forêt dense humide sempervirente . . . . .	53	11,2
Forêt dense humide semi-caducifoliée . . . . .	120	25,3
Milieux divers (mangroves, raphiales, forêts marécageuses, prairies inondées, etc.) et milieux dégradés en zone Sud . . . . .	56	15,0
Savanes périforestières, herbeuse, arbustive ou arborée, boisée . . . . .	71	11,8
Savanes arbustives et arborées de l'Adamaoua . . . . .	48	10,1
Savanes plus ou moins boisées de la Bénoué . . . . .	48	10,1
Steppes sahélo-soudaniennes . . . . .	11	2,3
Zones d'inondation périodique . . . . .	17	3,6
Formations d'altitude et saxicoles, lacs, cours d'eau . . . . .	11	2,2
Cultures (approximation) . . . . .	40	8,4
<b>Superficie totale . . . . .</b>	<b>475</b>	<b>100</b>

Estimations des superficies d'après la carte de la végétation FAO/PNUD (1976) pour la zone au sud de 6°30 de latitude nord et d'après la carte phytogéographique de R. Letouzey (1968) pour la zone au nord de cette latitude.

### CONCLUSION : RICHESSE ET DIVERSITÉ

La complexité phytogéographique du Cameroun est illustrée par les chiffres généraux concernant sa flore : au moins 6 500 espèces de Phanérogames et sans doute 7 500 en réalité, représentant 230 familles et plus de 1 800 genres : c'est là une estimation probablement un peu en dessous d'une réalité encore mal connue et que la « *Flore du Cameroun* » s'efforce de clarifier depuis environ vingt ans.

Si on se limite aux arbres, selon la définition de la terminologie forestière multilingue (végétal ligneux à tronc unique atteignant plus de 7 m de hauteur), on trouve environ 2 000 espèces en forêt dense et même en ne retenant que celles atteignant 60 cm de diamètre à l'âge adulte (ce qui est déjà une dimension assez « confortable »), on obtient une liste comprenant près de 400 noms...

Sur un plan plus général, D. Depierre avait établi, il y a quelques années, le tableau suivant (tableau II, p. 544) qui fait bien ressortir la richesse écologique du Cameroun, en rappelant que ce pays ne représente que 1,6 % de la superficie du continent africain.

Citons enfin, pour illustrer la richesse faunistique camerounaise, une partie des travaux non encore publiés de M. Libert sur les papillons du Cameroun : prospectant systématiquement deux à trois fois par semaine pendant quatre années successives la colline du mont Féré dominant

Tableau II Comparaison du nombre d'espèces des principaux groupes du règne végétal et des principales classes du règne animal représentés en Afrique et au Cameroun

	Groupes ou classes	Cameroun	Afrique	% Cameroun/ Afrique	
FLORE	Phanérogames .....	8 000	45 à 50 000	16 à 17 %	
	Cryptogames .....	?	?	?	
	Ptéridophytes .....	264	500 à 600	44 à 52 %	
FAUNE	Poissons <sup>(1)</sup> .....	530	2 510	21 %	
	Batraciens <sup>(2)</sup> .....	200	400	50 %	
	Reptiles <sup>(3)</sup> {	Crocodiles .....	3	4	75 %
		Tortues .....	12	40	30 %
		Lézards .....	160-170	300-400	40 à 56 %
		Serpents .....	160-170	250-300	53 à 68 %
	Oiseaux <sup>(4)</sup> .....	942	1 738	54 %	
Mammifères .....	126	263	48 %		

(1) Poissons d'eau douce exclusivement.

(2) Comparaison des seuls anoures.

(3) Source : Laboratoire Reptiles et Poissons, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.

(4) Comparaison par rapport à la faune éthiopienne exclusivement.

Yaoundé sur une surface d'une vingtaine d'hectares, celui-ci a observé à chaque sortie au moins une espèce qu'il n'avait pas rencontrée auparavant et il est ainsi arrivé à établir une liste d'espèces de papillons dont le nombre dépasse celui des espèces de l'ensemble de l'Europe occidentale et du bassin méditerranéen !

Même si certaines menaces pèsent sur cette richesse écologique du fait de l'homme au sens large (défrichements pour les besoins de l'urbanisation et de la culture vivrière ou de rente, surpâturage, passage des feux, etc...), on peut affirmer que l'ensemble de ces formations végétales se trouve globalement dans un état satisfaisant. Si leur mise en valeur s'effectue en respectant diverses règles de prudence, on peut donc espérer voir se maintenir un état d'équilibre satisfaisant.

J.-J. FAURE  
Ingénieur en Chef du GREF  
Ex-Chef du Département de Forêt  
du Centre universitaire de Dschang (Cameroun)

## BIBLIOGRAPHIE

- DEPIERRE (D.). — Les biocenoses au Cameroun : richesse et fragilité. — *Bois et Forêts des Tropiques*, n° 182, novembre 1978.
- LETOUZEY (R.). — Étude phytogéographique du Cameroun. — Paris : P. Le Chevalier, 1968. — 511 p.
- LETOUZEY (R.). — Carte phytogéographique du Cameroun au 1.500 000<sup>e</sup> (8 feuilles, 5 notices). — Toulouse : Institut de la Carte internationale de la Végétation, 1985.
- VIVIEN (J.), FAURE (J.-J.). — Arbres des forêts denses d'Afrique centrale. — Paris : Ministère de la Coopération - Agence de Coopération culturelle et technique, 1985. — 565 p.